

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 20 mai 2026

Jeunes éleveurs ou reconversions après 40 ans : la Région propose deux prêts à taux zéro pour s'installer en agriculture

Pour soutenir l'installation et le renouvellement des générations agricoles, la Région Pays de la Loire met en place deux prêts à taux zéro complémentaires : AgriBoost Élevage réservé aux jeunes éleveurs et disponible dès à présent dans trois banques partenaires ; AgriBoost 40+ destiné aux installations en seconde carrière.

AgriBoost Élevage : 25 000 € pour l'installation des jeunes éleveurs

La Région Pays de la Loire lance AgriBoost Élevage, un prêt de 25 000 € à taux zéro (prise en charge des intérêts jusqu'à 3,5%), remboursable sur 5 ans. Il s'adresse exclusivement aux porteurs de projets s'installant dans le secteur de l'élevage en Pays de la Loire pour consolider leur apport financier en plus de la Dotation Jeunes Agriculteurs (aide à l'installation mobilisant des fonds européens et régionaux).

Ce dispositif est accessible dans les agences des trois banques partenaires** : Crédit Mutuel, Crédit Agricole et la Banque Populaire Grand Ouest.

L'argent prêté provient des banques, et la Région rembourse les intérêts à la place des nouveaux agriculteurs, dans la limite d'un taux de 3,5 %.

Contact pour en savoir plus : se rapprocher d'une agence bancaire partenaire de la Région.

AgriBoost 40+ : accompagner les installations en seconde carrière

Les agriculteurs de plus de 40 ans représentent une part croissante des nouvelles installations, souvent dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Ces porteurs de projets ne peuvent pas bénéficier de la Dotation Jeunes Agriculteurs, réservée aux moins de 41 ans.

Mis en place en 2024 par la Région en partenariat avec Bpifrance et géré par le Réseau Initiative Pays de la Loire, le prêt d'honneur AgriBoost 40+ finance 35 000 €, à taux zéro et sans garantie, remboursables sur 5 ans avec un différé possible de 18 mois.

Les candidats éligibles peuvent se manifester auprès de l'une des 11 associations locales du réseau Initiative en Pays de la Loire.

Contact pour en savoir plus : contact@initiative-paysdelaloire.fr

Une Dotation Jeunes agriculteurs parmi les plus ambitieuses de France

La Région fait le choix de proposer un ensemble de solutions pour créer les conditions favorables à l'installation des futurs agriculteurs. La Dotation Jeunes Agriculteurs (fonds européens et régionaux) a été renforcée en 2024, plaçant ce dispositif parmi les plus ambitieux de France : dotation de base doublée (20 000 € contre 10 000 € auparavant), avec des majorations pour l'agriculture biologique (+7 000 €) et l'élevage (+15 000 €). Son plafond a ainsi été relevé à 42 000 € (au lieu de 33 000 €). Les démarches ont également été simplifiées et **entièrement digitalisées**.



Plus de 1000 DJA ont été attribuées depuis janvier 2024 (programmation 2023-2027)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

****Les Caisses concernées :**

Crédit Agricole Anjou Maine

Crédit Agricole Atlantique Vendée

Crédit Mutuel Anjou

Crédit Mutuel Loire-Atlantique et Centre Ouest

Crédit Mutuel Maine Anjou et Basse-Normandie

Crédit Mutuel Océan

Banque Populaire Grand Ouest